

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **2 novembre 2015**

Délibération n° 2015-0686

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Vénissieux**

objet : **Aménagement d'une voie nouvelle entre les rues Rolland et Billon pour la desserte et un nouveau groupe scolaire - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 13 octobre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 4 novembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Brolquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, MM. Jacquet, Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Chabrier (pouvoir à M. Devinaz), Dercamp (pouvoir à Mme David), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Jannot (pouvoir à M. Lebuhotel), Panassier (pouvoir à M. Desbos), M. Piegay (pouvoir à M. Pillon), Mmes Poulain (pouvoir à M. Curtelin), Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Veron (pouvoir à M. Grivel).

Conseil du 2 novembre 2015**Délibération n° 2015-0686**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Vénissieux

objet : **Aménagement d'une voie nouvelle entre les rues Rolland et Billon pour la desserte et un nouveau groupe scolaire - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 octobre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Mairie de Vénissieux construit, actuellement, un groupe scolaire sur la rue Gaspard Picard avec une ouverture prévue en septembre 2016.

Cette rue Gaspard Picard, étroite, ne permet pas aux bus scolaires de desservir cet équipement dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Par ailleurs, au plan local d'urbanisme (PLU), il est prévu une liaison inter quartiers entre le quartier Romain Rolland en pleine expansion (construction de nombreux logements) et le bas du quartier Monmousseau, vers le lycée Jacques Brel jouxtant la ligne de tramway, en direction de la rue Billon.

C'est pour ces 2 raisons que le projet de groupe scolaire s'est articulé autour de cette voie nouvelle qui sera donc utilisée comme accès principal.

L'aménagement d'une voie nouvelle entre les rues Billon et Rolland pour la desserte de ce groupe scolaire a été inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 par délibération du Conseil n° 2015-0475 du 6 juillet 2015.

Le projet qui consiste en la construction de cette voie permettra l'accès aux véhicules légers et aux bus scolaires. Les véhicules partiront soit par la rue Gaspard Picard dans sa partie basse, soit par la rue Romain Rolland.

Cette voie est caractérisée par un sens unique pour les véhicules, avec la mise en place d'un contre sens cyclable pour les vélos. Du stationnement en long est aussi prévu, ainsi que la plantation de quelques arbres d'alignement.

Le tènement global présente une superficie de 2 426 mètres carrés.

Les travaux prévoient :

- la démolition de clôtures et murs existants pour l'élargissement de la voie et passage dans des terrains au foncier maîtrisé (les régularisations ont été réalisées au préalable), le suivi de la reprise de ces clôtures (175 000 € à imputer sur la section de fonctionnement),
- la construction de la plateforme de chaussée,
- la construction des différents réseaux : adduction en eau potable (50 000 € TTC soit 41 666,67 € HT) et assainissement (108 000 € TTC soit 90 000 HT),
- la construction du réseau de chauffage urbain et d'éclairage public par la Ville de Vénissieux,
- la réalisation de la voirie (bordures, fondation de chaussée et trottoirs, enrobés chaussée et trottoirs, arbres d'alignement et réseaux mutualisés télécoms pour 500 000 €).

Le montant de 500 000 €, correspondant aux travaux de voirie, permet d'obtenir un ratio maîtrisé de 206 € au mètre carré, dû notamment aux matériaux utilisés (béton et enrobé classique).

Les coûts de fonctionnement sont estimés à 8 000 € par an, comprenant le nettoyage de l'espace, l'entretien des arbres d'alignement et les éventuelles futures dégradations de voirie qui seront facilement réparables du fait des matériaux utilisés.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- fin 2015 : lancement de la consultation pour le marché voirie,
- début 2016 : démolition du bâti et reprise des clôtures,
- 2016 : travaux de voirie et réseaux divers.

La présente demande d'individualisation totale d'autorisation de programme s'élève à 500 000 € TTC en dépense d'investissement à la charge du budget principal, 90 000 € HT à la charge du budget annexe de l'assainissement et 41 666,67 € HT à la charge du budget annexe des eaux. Il conviendra d'ajouter 175 000 € à imputer sur la section de fonctionnement pour la réalisation des murs de clôture ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement de la voie nouvelle de la rue Rolland à la rue Billon pour la desserte du groupe scolaire en cours de construction à Vénissieux.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 500 000 € TTC pour le budget principal, 90 000 € HT pour le budget annexe de l'assainissement, 41 666,67 € HT pour le budget annexe des eaux :

- budget principal pour un montant de 500 000 € TTC en dépenses répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 500 000 € en 2016, sur l'opération n° 0P09O4957,
- budget annexe des eaux pour un montant de 41 666,67 € HT en dépenses répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 41 666,67 € HT en 2016, sur l'opération n° 1P09O4957,
- budget annexe de l'assainissement pour un montant de 90 000 € HT en dépenses répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 90 000 € HT en 2016, sur l'opération n° 2P09O4957.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2015.